

Image not found or type unknown



Désengagement gerance sci

Par **pheel**, le **05/09/2022** à **17:07**

Bonjour

Je suis gerant de paille depuis quelques années d'une sci après avoir accepté ce role pour un ami gerant de fait, fonctionnaire de son état voulant se mettre en règle.

je souhaite à présent sortir de cette gérance mais cet"ami" reste sourd à ma demande.

Quelle action possible sachant qu'une demande courrier avec menace d'action soit restée vaine.

Merci.

Par **Marck.ESP**, le **05/09/2022** à **17:53**

Bonjour

Lorsque les statuts n'encadrent pas les conditions d'une démission, le gérant peut, en principe, la donner verbalement. Toutefois, en pratique, il est préférable d'envoyer une lettre recommandée avec demande d'avis de réception (LRAR) à la société.

<https://www.lecoindesentrepreneurs.fr/demission-gerant-sci>

Par **pheel**, le **05/09/2022** à **18:33**

Merci pour votre diligente réponse.

Est ce que l'envoi par LR suffit par la société à acter la démission. Si non et si pas d'effet produit sur la structure de la SCI (notamment non reception de la LR) quel autre moyen ?

Par **Visiteur**, le **05/09/2022** à **21:12**

Bbdr pheel,

Pour ma part, je vous communique ce lien

<https://www.lestricolores.fr/amp-articles/d%C3%A9mission-g%C3%A9rant-sci>

Par **Pierrepauljean**, le **05/09/2022 à 22:35**

Bonjour

vous pouvez faire une démission pour ordre auprès du TC

<https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/reglementation/developpement-entreprise/droit-affaires/la-cessation-des-fonctions-du-gerant>